

L'APPEL D'EAU

Germanette

Compétition et Nordic Match

30 avril 2023

REGLEMENT

1- Lieu, date et nature des événements

« L'APPEL D'EAU Germanette » Compétition de Marche Nordique et Nordic Match aura lieu le dimanche 30 avril 2023 à Serres, domaine de la Germanette (Hautes - Alpes, 05).



Adresse de l'événement:
Base de loisirs de la Germanette
Route de Sisteron
05700 Serres



2- Organisateur

Le Gap Hautes-Alpes Athlétisme, le comité départemental d'athlétisme des Hautes-Alpes et la commune de Serres, sous l'égide de la Ligue d'Athlétisme de la Région Sud organisent le 30 avril prochain, « L'APPEL D'EAU Germanette » Compétition et un Nordic Match (rencontre des clubs autour de la marche nordique avec des activités de découvertes et d'animations).

3- Le déroulé de la journée

L'organisation se réserve le droit de modifier l'épreuve même durant son déroulement, du fait de conditions météorologiques ou sanitaires défavorables. Les engagements restent acquis.

4- Secours

Les secours seront assurés par l'organisation.

5- Droits d'utilisation photo ou vidéo

L'organisation informe les concurrents de la possibilité qu'elle se réserve ainsi que la ligue d'athlétisme de la Région Sud de pouvoir utiliser les éventuelles images de la manifestation sous quelque forme que ce soit, sur tout support et pour une durée indéfinie.

6- Conditions générales

Tous les participants s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'évènement par le seul fait de leur inscription et à se conformer aux préconisations de sécurité et à toutes consignes données par les organisateurs.

7- Chronométrage

Le chronométrage de la compétition sera réalisé par la société de chronométrie agréée par la FFA, As2Pic et pour les autres épreuves par l'organisateur.

8- Respect de l'environnement

L'épreuve se déroulant en milieu naturel, l'organisateur veillera au respect du site et à sa remise en état.

Il est demandé aux clubs et aux participants d'être particulièrement vigilants sur le respect du site de la compétition. L'organisation se donne le droit de sanctionner un club ou des participants si un comportement irrespectueux était constaté.

9- Assurance

Responsabilité civile : l'organisateur a souscrit une assurance complémentaire à la journée pour les non licenciés via l'assureur de la FFA.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

10- Annulation et remboursement

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-annulation de l'évènement par l'organisateur.

Si annulation, l'organisateur remboursera la totalité des inscriptions moins deux euros.

11- Solidarité et assistance à personne en péril

Les participants se doivent assistance et entraide (Code Pénal article 223-6).

12- Compétition de marche nordique matinée (départ à 10h30)

Le matin se tiendra une manche du « Challenge Marche Nordique Compétition Ligue d'Athlétisme Région Sud ». Un départ unique à 10h30 (possibilité de plusieurs vagues si beaucoup de participants).

i. Conditions de participation

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la manche du « Challenge Marche Nordique Compétition Ligue d'Athlétisme Région Sud » est soumise à la présentation obligatoire lors de l'inscription en ligne et le jour même d'une licence Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé Running ou d'un « Pass J'aime courir », délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. L'épreuve de compétition est accessible dès la catégorie cadet (U18).

Une épreuve Open se déroulera en même temps et sera réservée aux non-licenciés de la FFA ou aux licenciés détenant une licence Athlé Santé. Dans les deux cas il faudra présenter un certificat médical en cours de validité et de non contre-indication à la marche nordique en compétition.

ii. Classement et résultat

Le classement se fera en fonction de la performance chronométrique de chaque marcheur. Ainsi, les athlètes récompensés seront les trois premiers hommes et femmes au classement scratch. Idem pour les participants à l'épreuve Open (non licenciés à la FFA).

Le classement de cette manche du « Challenge Marche Nordique Compétition Ligue d'Athlétisme Région Sud » comptera pour le classement du « Challenge Performance », du « Challenge fidélité » et du « Challenge des clubs » conformément au règlement du « Trophée Ligue d'Athlétisme Région Sud ».

Seront comptabilisés au classement FFA du « Challenge Marche Nordique Compétition Ligue d'Athlétisme Région Sud » les personnes possédant une licence compétition FFA pour la saison en cours et inscrite dans un club d'athlétisme de la Ligue d'Athlétisme de la Région Sud.

iii. Le parcours

Le parcours sera conforme et s'inscrira selon le règlement de la Marche Nordique Circuit. Sa distance totale sera de 9,7 km comptant 3 boucles de 3 km ainsi qu'une zone départ et une zone d'arrivée.

iv. Maillot, dossard & équipement

Les dossards seront remis par l'organisateur à partir de 9h30, un coureur ne pourra pas participer à la compétition s'il n'a pas de dossard entièrement visible à l'avant de son maillot. La ceinture porte dossard est tolérée si le dossard est bien visible. Tout engagement est personnel. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement sera disqualifiée.

Prévoir l'équipement suivant :

- Bâtons de Marche Nordique et éventuellement de rechange au ravitaillement en cas de casse
- Épingles à nourrice

v. Ravitaillement

Une zone de ravitaillement sera prévue sur le parcours. Elle comprendra :

- Une table avec le ravitaillement prévue par l'organisateur
- Une table spécifique pour les ravitaillements personnels
- Une zone technique pour les bâtons de rechange en cas de casse durant l'épreuve

L'organisateur prévoira un ravitaillement liquide.

Le ravitaillement des participants par une tierce personne est autorisée uniquement dans la zone prévue à cet effet.

vi. Règles sportives

Le jury est composé d'officiel de la FFA sous l'autorité d'un juge-arbitre Marche Nordique.

vii. Pénalités & réclamations

Les coureurs se verront sanctionner de pénalités conformément au règlement de la « Marche Nordique Compétition ».

Les réclamations devront se faire conformément aux dispositions mises en vigueur par la FFA :

« Litiges et réclamations :

Les décisions des juges seront contraignantes et sans appel, et aucune réclamation ne peut être faite dans les aspects liés aux cartons montrés aux participants.

Conformément aux dispositions de la FFA :

Toute réclamation doit être soumise verbalement au chef juge dans les trente minutes suivant l'affichage officiel des résultats de l'épreuve. Si elle est rejetée, une réclamation de deuxième instance peut être soumise par écrit au jury d'appel en versant une somme de 100,00€ à l'ordre de la FFA qui ne sera restitué qu'en cas d'acceptation de la réclamation.

Aucune réclamation pendant l'épreuve ne sera prise en compte.

En cas d'incident particulier, le chef-juge et l'organisation prendront les décisions nécessaires en fonction de sa gravité. »

Nouveautés 2023. Le règlement national de la Marche Nordique en compétition a été modifié (période de tests). Dorénavant un athlète recevant un carton jaune pour marche irrégulière se verra immédiatement sanctionné d'un arrêt de 30 secondes (notifier par un juge sur le parcours). A l'obtention d'un 4^e carton jaune le marcheur se verra infliger un carton rouge lui signifiant sa disqualification immédiate et sans appel.

Dans les 150 premières mètres de l'épreuve et les 150 derniers mètres un marcheur ne respectant pas les règles techniques de la marche nordique en compétition se verra sanctionner par le juge-arbitre d'une pénalité de 4 minutes qui seront ajoutées à son temps final (ces 4 minutes s'entendent pour chacune des deux zones départ et arrivée ; la sanction pouvant donc être au total de 8 minutes).

Viii. Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne <https://www.njuko.net/germanettenordicmatch2023> jusqu'au vendredi 28 avril 2023 à 12h00.

Inscriptions possibles le jour même.

Aucune inscription ne pourra être transféré à un tiers.

ix. Tarifs

L'inscription payante en ligne de 10€ comprends la participation à la compétition du « Challenge Marche Nordique Compétition Ligue d'Athlétisme Région Sud ».

Si le participant prévoit de profiter du repas de midi de l'organisateur le jour de la manifestation, un supplément de 12€ sera prélevé lors de l'inscription. Possibilité de réserver le repas sur place le jour J dans la limite du nombre de repas disponibles.

Possibilité de petite restauration le jour même.

13- Nordic Match de l'après-midi (13h30-17h)

i. Le Nordic Match

Le Nordic Match est une rencontre interclubs conçus pour apporter aux marcheurs le plaisir de pratiquer leur activité avec des adhérents d'autres clubs, les Nordic Matches favorisent l'esprit de groupe au travers d'ateliers et de situations ludiques adaptés à la marche nordique.

Une organisation innovante leur permettra de pratiquer la marche nordique dans différentes situations et dans tous les environnements possibles (stade, bois, forêt, etc.).

Les ateliers proposés respectent l'accessibilité de la pratique et ses bienfaits pour la santé, tout en favorisant la convivialité.

- Le Nordic Match c'est :
- des groupes de marcheurs de différents clubs qui se rencontrent
 - des moments de partage et d'échange autour de la pratique
 - des marcheurs de différents niveaux qui se mélangent
 - une pratique ludique de la marche nordique
 - la valorisation des marcheurs par leur implication dans l'organisation des activités
 - des activités en groupes mixtes (clubs, hommes et femmes mélangés)
 - une valorisation de chaque participant (espace licencié)
 - une valorisation de chaque club participant (classement des clubs)

Le Nordic Match est un moyen de promouvoir la santé qui est l'un des principaux objectifs de toutes les pratiques sportives. Il s'agit d'encourager l'activité physique et de lutter contre la sédentarité. Dans ce cadre, la marche nordique est particulièrement adaptée par sa simplicité de pratique et par la mobilisation de l'ensemble des groupes musculaires. Cette activité initie et renforce l'interaction sociale.

Le Nordic Match permet à des marcheurs de différents territoires de se rencontrer et de pratiquer leur activité favorite de manière ludique. Le choix de la mixité dans les groupes permet de créer des interactions et du lien social. C'est aussi l'occasion pour les pratiquants de la marche nordique qui sont souvent à la recherche de dépaysement de découvrir de nouveaux lieux de pratique tout en se faisant plaisir, en se distrayant, tout en profitant des bienfaits de l'activité physique. Les ateliers proposés dans les Nordic Match favorisent le plaisir d'être ensemble sans esprit de compétition.

ii. Les activités proposées

L'après-midi se tiendront différentes activités de découverte autour de la marche nordique notamment avec :

- Le Bi-Nordic :
 - o Activité combinée sous format biathlon lancer-marche.
- Parcours Nordic découverte :
 - o Parcours de découverte liant du renforcement musculaire et du franchissement d'obstacles.
- Relais Nordic :
 - o Course en relais sur une boucle d'une distance entre 1km et 1,5km. La distance sera effectuée 3 fois. Il s'effectuera donc par équipe de 2 ou 3 et une même personne sera autorisée à effectuer 2 boucles non-consécutives.
- Une zone de contrôle technique de la marche nordique en compétition (pass nordic compétition)

iii. Fonctionnement des activités

Les participants seront regroupés entre athlètes de même club durant les activités.

iv. Classement et résultat

Les activités Bi-Nordic et Parcours Nordic découverte ne donneront pas lieu à un classement. Cependant le nombre de participants par club à cette activité sera valorisé dans le classement final pouvant donner lieu à des points bonus en cas d'égalité.

L'activité Relais Nordic donnera lieu à un classement par équipe en fonction des performances chronométriques.

v. Inscription

Les activités prévues dans le cadre du Nordic Match sont ouvertes et gratuites pour tous mais nécessitent une inscription au préalable via le club ou équipe (formulaire à envoyer au GH2A ghaa05@yahoo.fr).

Club :

Numéro FFA du club :

Numéro de licence	Nom	Prénom	Sexe	Catégorie

Si le participant prévoit de profiter du repas de midi, 12€ seront prélevés lors de l'inscription en ligne.
Possibilité de prendre le repas sur place le jour J dans la limite du nombre de repas disponibles.
Possibilité de petite restauration le jour même.

Inscription au repas en ligne sur <https://www.njuko.net/germanettenordicmatch2023> jusqu'au vendredi 28 avril 2023 à 12h00.